

RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2022

ANNONAY RHÔNE AGGLO



L'année 2022 a été riche pour Annonay Rhône Agglo, avec à la fois la poursuite de projets d'envergure, et l'aboutissement d'un travail de fond sur la révision des statuts de l'Agglomération, qui pave le contenu et les perspectives des politiques publiques intercommunales pour les années à venir.

En matière de projets, la construction d'un nouveau dépôt et l'acquisition de nouveaux bus, étapes nécessaires à la mise en place d'un nouveau service de transports, ont permis un fonctionnement de la régie effectif depuis septembre 2022. En parallèle, les concertations et travaux de fond sur le schéma des mobilités et le développement des mobilités actives ont été lancés,

ce qui permettra de faire évoluer l'offre de services dans les années à venir. En matière de mobilités et d'aménagement du territoire, l'année 2022 a également été marquée par les travaux sur la Via Fluvia, à Serrières (jusqu'à Peyraud), et entre le quartier de Vissenty à Annonay et le lac de Vert à Vernosc. Le travail d'études est en cours pour la finalisation du parcours, sur le tronçon Vernosc - Peyraud, et la traversée d'Annonay.

La Via Fluvia s'inscrit dans une double perspective de développement des voies douces en matière de mobilité, et de renforcement de l'attractivité touristique du territoire. Sur ce deuxième point, le schéma de développement touristique a pu être finalisé, et donner lieu à

la mise en place d'outils d'appui et d'accompagnement financier des projets de développements d'activités touristiques de plein air, et d'hébergements.

Notre Agglomération demeure une structure au service des habitants et de l'économie locale. Ainsi, l'année 2022 a donné lieu au confortement de nos politiques publiques essentielles aux besoins des habitants, en matière d'eau et d'assainissement notamment (construction de la station d'épuration Limony-Serrières, conduite d'eau brute du Ternay, réseaux de Charnas et Saint Désirat, etc...), mais aussi par la reprise en régie de deux équipements de petite enfance (auparavant gérés par une association) à Annonay.

Les priorités données à l'attractivité et la cohésion sociale d'une part, à la transition écologique d'autre part, sont celles qui se retrouvent dans le nouveau projet de territoire et la révision statutaire votée en décembre 2022. Cette dernière entérine également les prises de compétence en matière de santé et d'enseignement musical, et précise le contenu de celle relative à la gestion des eaux pluviales.

Enfin, plus que jamais et d'autant plus après la crise sanitaire que nous avons connu, les pouvoirs publics se doivent de travailler en cohérence et en partenariat. A ce titre, mon attention sera toujours portée sur le fait que les communes soient bien associées aux projets

intercommunaux les concernant, et que l'Agglomération soit un véritable lieu ressource, d'appui et d'échanges, pour traiter les sujets du quotidien.

Ce rapport d'activité vous permettra ainsi d'avoir une vue relativement complète sur les points marquants de l'année 2022 des différentes politiques publiques conduites par l'Agglo. J'en profite pour remercier chaleureusement l'ensemble de ceux qui y contribuent, notamment les élus et les agents de l'Agglo et de son CIAS.

Bonne lecture à toutes et tous.



**Simon PLÉNET**  
Président d'Annonay Rhône Agglo

01

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE

02

DÉVELOPPEMENT  
DURABLE

03

DÉCHETS  
DES MÉNAGES

04

EAU POTABLE ET  
ASSAINISSEMENT

05

URBANISME  
ET HABITAT

06

SÉNIORS  
ET SANTÉ

07

PETITE ENFANCE  
ET PARENTALITÉ

08

SPORTS

09

CULTURE

10

INFORMATIQUE

## L'ABOUTISSEMENT DU PROJET DE TERRITOIRE

Débuté en 2021, le travail de fond entre élus et services a abouti en 2022 par la conclusion d'un nouveau projet de territoire, partagé avec les élus communaux. Celui-ci s'articule autour de deux priorités : l'attractivité et la cohésion sociale d'une part, la transition écologique d'autre part. Le conseil communautaire a en conséquence opéré une révision statutaire votée à l'unanimité en décembre 2022 ; celle-ci porte notamment sur la prise des compétences enseignement musical et santé, et la clarification de la compétence DECI.



## LA VIA FLUVIA POUR SUIT SON CHEMIN

L'année 2022 a vu l'avancement puis l'aboutissement des travaux d'aménagement de la Via Fluvia (véloroute ayant pour objectif la jonction entre la Loire et le Rhône) sur le tronçon Serrières - Peyraud, et sur la partie reliant le quartier de Vissenty au lac de Vert à Vernosc-lès-Annonay. Demeureront à aménager le tronçon Peyraud - Vernosc (passant par Thorrenc et Saint-Désirat), et le tracé entre le quartier Rives de Faya et Vissenty, à Annonay. Les études sont en cours, pour poursuivre et finaliser ce projet structurant du territoire sur les années à venir.



## UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION SUR LIMONY - SERRIÈRES

Le programme de mise aux normes des réseaux d'assainissement du territoire comportait en 2022 l'opération majeure du mandat de construction de la station d'épuration Limony-Serrières, et la reprise des réseaux sur le site. La mise en service s'est faite début 2023, et permettra d'accompagner le développement et les aménagements de cette partie du territoire.

## 2022 EN IMAGES

### UN NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORTS

La nouvelle régie des transports, fruit d'un long travail, a démarré la gestion opérationnelle du service en septembre 2022, à partir d'un nouveau dépôt situé sur Davezieux, avec 9 urbanway et deux navettes produits sur Annonay. En parallèle, les concertations et travaux de fond sur le schéma des mobilités et le développement des mobilités actives ont été lancés, ce qui permettra de faire évoluer l'offre de services dans les années à venir.



### L'OUVERTURE DU PÔLE PETITE ENFANCE

Le nouveau pôle petite enfance a ouvert ses portes en début d'année 2022. 30 nouvelles places de crèche ont ainsi été créées, sur un site qui regroupe également le guichet d'accueil petite enfance, le relais petite enfance Pirouette, et un lieu d'accueil enfants / parents. A noter que l'année 2022 a également été marquée par la reprise en régie de deux crèches menacées de fermeture, « L'île aux enfants » (22 places) et « A p'tits pas » (40 places).

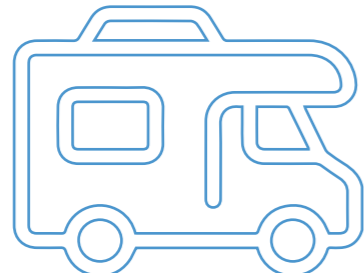


### L'AGGLOMÉRATION EN SOUTIEN AUX COMMUNES

Mis en place en 2021, le fonds de solidarité de l'Agglomération permet d'accompagner les projets communaux à hauteur de 700.000 euros par an, avec une modulation du niveau d'aide en fonction de la richesse des communes. En 2022, le fonds de solidarité a permis d'accompagner 17 projets situés sur 14 communes, dont la rénovation de la rue centrale à Peaugres, les réfections de voirie des communes de Vanosc, Saint Clair, Savas et Boulieu, la mise en place d'une aire de jeux et des aménagements à Saint Jacques d'Atticieux, ou encore la création d'une plateforme destinée à l'accueil d'équipements communaux à Charnas.



# 01



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Annonay Rhône Agglo met en place de nombreuses mesures afin d'accompagner, soutenir et encourager le développement économique du territoire. L'Agglomération a la chance de bénéficier d'un savoir-faire unique et dont la qualité n'est plus à prouver. Elle déploie ainsi tous les moyens pour accompagner nos entreprises dans leur développement et faciliter l'implantation de nouveaux entrepreneurs.

### > BROCHURE VIVEZ VOTRE PROJET EN ARDÈCHE VERTE UN NOUVEL OUTIL DE PROMOTION AU SERVICE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

En 2022, la Direction de l'Économie a poursuivi ses rencontres avec les entreprises, tous types d'activités confondus afin de renforcer les liens, mieux connaître les besoins et les difficultés.



**Objectif :**  
adapter notre accompagnement et identifier les actions à mener en mobilisant l'ensemble des partenaires.

Parmi les sujets récurrents, celui du recrutement émerge de manière importante, aussi l'Agglomération a conçu et édité un support de communication, disponible sur demande et également téléchargeable, qui vise à faire valoir les atouts du territoire et les raisons pour lesquelles il fait bon créer et s'investir sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo.

D'autres outils en faveur de l'accompagnement au recrutement sont prévus pour 2023.



### > ANNONAY RHÔNE AGGLO DÉPLOIE SA STRATÉGIE TOURISTIQUE

Annonay Rhône Agglo est engagée, aux côtés de l'office de tourisme Ardèche Grand Air, dans la mise en œuvre de son schéma de développement touristique. Ce document dresse les grandes lignes et les actions qui composent la stratégie touristique du territoire pour les 5 prochaines années.

Ce travail finalisé en 2022 a pour vocation d'accroître l'attractivité du territoire « Ardèche Grand Air » au sein de la destination Ardèche et d'amplifier les retombées économiques sur le territoire.

La stratégie prévoit la mise en œuvre d'une douzaine d'actions visant à :

- Enrichir l'offre d'hébergements touristiques et d'activités de loisirs de plein air
- Promouvoir l'offre de randonnées, à pied ou à vélo (Via Fluvia, sentiers VTT)
- Valoriser les sports de niche (parapente, escalade, pêche)
- Renforcer l'offre muséale du territoire notamment autour de l'aérostation
- Développer des activités autour de l'eau et des sites naturels et rivières du territoire
- Renforcer la communication de l'office du tourisme Ardèche Grand Air.

27 COMMERCES AIDÉS EN 2022  
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF AIDES TPE

112 232 €  
DE SUBVENTIONS VERSÉES

### > POURSUIVRE LA REDYNAMISATION DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Annonay Rhône Agglo poursuit son accompagnement en faveur du commerce. Afin de dynamiser le commerce de centre-bourg et lutter contre la vacance commerciale, un nouveau Dispositif d'Aide à l'Immobilier Commercial (DAIC) est venu compléter les dispositifs existants d'aides au développement des petites entreprises (dispositif Aides TPE). Ce nouveau dispositif s'adresse aux propriétaires de locaux commerciaux et propose des subventions sur des opérations de rénovation complète d'anciens commerces vacants en vue de leur remise en location pour y accueillir un commerce de proximité.

205 195 €

DE SUBVENTIONS EN 2022 DANS LE CADRE DU DAIC

### > RELOCALISER ET ACCUEILLIR

Afin de répondre aux enjeux de développement et d'amélioration des conditions de travail de différentes structures, Annonay Rhône Agglo a fait l'acquisition d'une friche tertiaire rue Léo Lagrange à Annonay. Ce bâtiment de 2 749 m<sup>2</sup> sur trois niveaux, friche tertiaire des années quatre-vingt, fera l'objet d'une réhabilitation complète et notamment d'une isolation thermique performante. Il permettra à Santé au travail, actuellement installée au 1er étage du château de la Lombardière, de bénéficier d'espaces adaptés à ses activités au dernier étage. Les Régies d'eau et d'assainissement pourront également fonctionner dans de meilleures conditions en investissant le rez-de-chaussée du bâtiment réhabilité. Les travaux sont prévus sur l'année 2024.

# 02

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSPORTS

Annonay Rhône Agglo maintient son engagement pour un développement plus durable du territoire, nécessaire pour faire face au dérèglement climatique. Il s'agit d'assurer la cohérence des politiques publiques afin qu'elles répondent aux objectifs de développement durable et de proposer des modalités moins énergivores pour les habitants du territoire.



### > STRATÉGIES DE MOBILITÉ

L'année 2022 marque le démarrage de l'étude du **Plan De Mobilités Simplifiées**. Le PDMS a permis la réalisation de plusieurs ateliers auprès des élus, des usagers et des partenaires avec pour objectif de recenser les besoins pour toutes les mobilités (*marche, vélo, transport en commun, covoiturage, autopartage, etc.*) des différents acteurs du territoire pour apporter une réponse cohérente en fonction des spécificités des communes.

Cette étude intègre le **Schéma Directeur des Mobilités Actives** qui a été lancé en 2021 et qui sera mis en adéquation avec les préconisations pour construire une offre multimodale pour Annonay Rhône Agglo (*à court/moyen/long terme*).

### > AIDES POUR L'ACHAT DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Les aides à l'acquisition d'un VAE initiées en 2021 se poursuivent. Le règlement a été révisé pour élargir les conditions d'accessibilité.

#### EN CHIFFRES

- 57 600 € de prime allouée en 2022
- 290 bénéficiaires
- 514 294 € de dépenses générées auprès des vélocistes du territoire



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

### > LANCEMENT DE LA RÉGIE DE TRANSPORTS "COQUELIGO"

En décembre 2021, le conseil communautaire d'Annonay Rhône Agglo a décidé d'exploiter le réseau de transports urbains en *Régie à simple autonomie financière*.

Transports scolaires, transports du quotidien et mobilités actives sont depuis réunis sous une seule identité **CoqueliGO**, lancée le 1<sup>er</sup> septembre 2022. Au service de tous, pour desservir nos villes et villages et pour des déplacements plus doux et plus respectueux de l'environnement.

La régie s'est notamment dotée de **g bus au gaz naturel Urbanway** produits localement au sein de l'usine annonéenne Iveco bus.

### > À NOS WATTS PREND SON ENVOL !

Suite à la première centrale photovoltaïque installée en 2021 par **À NOS WATTS** sur la commune de Talencieux, le rythme s'est accéléré en 2022 avec la construction de 9 nouvelles centrales sur des bâtiments publics (*école de Charnas, école d'Ardoix, local technique d'Ardoix, salle polyvalente, boulodrome et restaurant scolaire de Boulieu, Maison des associations à Vinzieux, école de Saint-Désirat*) et sur un site privé (*Rochebrune à Annonay*).

Ces installations ont été réalisées par deux installateurs du territoire, ICARE PV et Sud Est Energie, pour un montant de travaux de 280 000 € et une puissance installée de 202KWc.



### > LE PARC DE LA LOMBARDIÈRE : REFUGE DE LA LPO

Le parc de la Lombardière, classé refuge LPO depuis 2020, s'est révélé au fil des observations, extrêmement favorable pour sensibiliser les habitants sur de nombreuses espèces, en particulier les oiseaux.

L'année 2022 fut particulièrement intense. Le public a été au rendez-vous et a eu la chance de faire de belles observations naturalistes.



### > ÉMERGENCE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - PAT

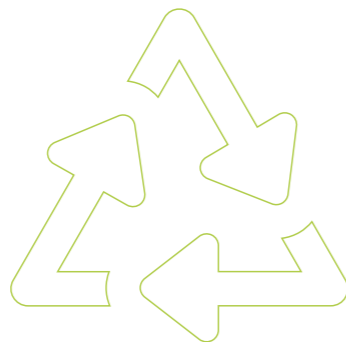
Au titre de la stratégie de l'Agglomération en faveur de l'économie agricole définie dès 2014 et réaffirmée dans le *Projet de Territoire 2022-2027*, le **Projet Alimentaire Territorial**, piloté par Annonay Rhône Agglo se déploie, avec au menu :

- La **promotion** d'une alimentation locale et des circuits courts,
- L'**approvisionnement local** dans la restauration collective,
- Le **soutien à l'agriculture** et l'aide à l'installation agricole et à la conversion en bio,
- Les **enjeux de nutrition** et de santé,
- L'**accessibilité de tous** à une alimentation saine et durable et la lutte contre la précarité,
- La **sensibilisation du public**, y compris en milieu scolaire,
- La **réduction du gaspillage**.

Pour impulser la dynamique PAT, l'année 2022 a été marquée par la mobilisation des acteurs du territoire autour des enjeux agri-alimentaires et de l'approfondissement du système alimentaire local :

- **Pré-diagnostic PAT** réalisé par la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche
- **Étude de consommation qualitative et quantitative** pilotée par la CCI de l'Ardèche
- **Partage d'expériences avec les territoires voisins** et à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes aux côtés des services de l'État
- **Groupes de travail** élus et techniciens
- Premier **atelier participatif** organisé en novembre avec 40 participants mobilisés, issus de tous horizons : *communes, agriculteurs, habitants, centres sociaux, grandes surfaces alimentaires, associations caritatives, cuisiniers des lycées, collèges, écoles primaires*.

# 03



## GESTION DES DÉCHETS

Depuis 2004, l'Agglomération a pris la compétence gestion des déchets, elle œuvre pour la protection du cadre de vie par la prévention, la collecte et le traitement des déchets.

Elle sensibilise la population du bassin annonéen afin d'aller vers une réduction des déchets et une valorisation de ceux-ci.

### > LE GESTE DE TRI SIMPLIFIÉ

Depuis le 4 octobre 2021, Annonay Rhône Agglo simplifie les consignes de tri. Désormais 100% des emballages doivent être déposés dans le conteneur de tri jaune. Pots et boîtes, barquettes et opercules, plaquettes de médicaments vidées... Ces nouvelles consignes permettent d'augmenter le volume des déchets admis dans les poubelles jaunes. Un geste qui coûte moins cher à l'environnement mais aussi à la collectivité !

Annonay Rhône Agglo propose également un service de collecte de qualité en systématisant les îlots propreté équipés avec l'ensemble des conteneurs (ordures ménagères résiduelles et collecte sélective). L'accès aux îlots a été facilité grâce à un traitement des abords et par l'installation de matériels de collecte adaptés aux PMR.

**9972 TONNES**

d'ordures ménagères résiduelles (OMR)  
soit **198 Kg/hab (202Kg/hab en 2021)**

**4** DÉCHÈTERIES

**227** POINTS D'APPORT VOLONTAIRE  
D'ORDURES MÉNAGÈRES

**196** POINTS D'APPORT VOLONTAIRE  
DE COLLECTES SÉLECTIVES

**14 365** TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE  
SOIT UNE DIMINUTION DE **-11,62 %** PAR RAPPORT À 2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

### > TRI COLLECTÉ PAR HABITANTS

**3 747 TONNES**

DE COLLECTE SÉLECTIVE, SOIT : **74 KG/HAB**

**566 TONNES** DE NON-FIBREUX  
SOIT **11.26 KG/HAB (10.26KG/HAB EN 2021)**

**1 419 TONNES** DE FIBREUX  
SOIT **28.24 KG/HAB (26.96KG/HAB EN 2021)**

**1 762 TONNES** DE VERRE  
SOIT **35.07 KG/HAB (35.99KG/HAB EN 2021)**

## GÉRER LES DÉCHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE

En décembre 2022, un bureau d'études a été diligenté afin de proposer aux élus des solutions de gestion locale des déchets verts collectés sur les déchèteries d'Annonay Rhône Agglo. En effet depuis 2020, des tests de broyage de déchets verts sont organisés à destination d'une vingtaine d'exploitations agricoles du territoire en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche. Il s'agit de pérenniser cette filière et ainsi promouvoir l'économie circulaire locale.

GESTION DES DÉCHETS | 03

### > MISE EN PLACE DE COLLECTES POUR DES BESOINS SPÉCIFIQUES

Depuis 2016, Annonay Agglo puis Annonay Rhône Agglo propose des collectes gratuites d'amiante pour les particuliers de son territoire grâce à une professionnalisation de ses agents pour l'accueil de ces déchets dangereux et des moyens financiers dédiés. Chaque année, environ 20 tonnes sont ainsi prises en charge par la collectivité vers une filière agréée pour leur traitement. Les particuliers d'Annonay Rhône Agglo en possession de quelques plaques d'amiante peuvent bénéficier d'une collecte gratuite sur rendez-vous. **Attention, ce service n'est pas indiqué pour le retrait d'amiante en toiture ; il est obligatoire dans ce cas de faire intervenir une entreprise spécialisée pour le désamiantage.**

Avec l'augmentation des commandes sur Internet, le gisement de carton ondulé est en augmentation et est devenu un déchet quotidien des ménages et des commerçants. Afin de répondre à une demande de service plus en proximité, Annonay Rhône Agglo a agrémenté 35 îlots propreté de colonnes de tri des cartons ondulés sur l'ensemble de ces communes membres. Ce service apprécié par les usagers sera étendu à d'autres îlots propreté du territoire.



# 04

## EAU ET ASSAINISSEMENT

La croissance démographique et le développement des activités humaines sur notre territoire peuvent augmenter les risques de dégradation de la qualité de l'eau. Pour préserver notre ressource et préserver l'environnement et le milieu naturel, la collectivité doit systématiquement nettoyer l'eau avant que celle-ci ne soit rejetée dans le milieu naturel.

### > SÉCURISER ET ENTRETENIR LES RÉSEAUX

La ressource en eau de la ville d'Annonay et de la commune de Villevocance provient de la retenue du Ternay. L'eau prélevée est traitée sur la station de production « *Les filtres du Ternay* » sur la commune de Saint-Marcel-lès-Annonay.

L'eau brute de la retenue du Ternay est acheminée à la station via une conduite forcée d'amenée, en fonte, de diamètre 450 millimètres sur 2 kilomètres, en terrain privé. Cette unique conduite, vétuste, a présenté deux fuites conséquentes sur les 10 dernières années (la dernière en mars 2020 d'environ 160 m<sup>3</sup>/h).

Ainsi, la régie intercommunale d'eau potable d'Annonay Rhône Agglo a renouvelé la conduite d'eau brute du Ternay, afin de :

- Limiter les fuites sur la canalisation,
- Réduire les volumes prélevés sur le milieu naturel,
- Favoriser la réhabilitation des réseaux d'eau potable,
- Sécuriser l'alimentation en eau.

### > RENOUELER LES RÉSEAUX

Les renouvellements permettent de limiter les fuites, d'une part et de garantir la sécurité sanitaire de l'eau d'autre part.

#### Réseau La Rivière (VANOSC)

Des travaux de mise en conformité d'un quartier de Vanosc, dont les eaux usées étaient rejetées directement dans le cours d'eau, ont été réalisés.

BUDGET

**250 000 €**



## EAU POTABLE

**7 893**

ABONNÉS À LA RÉGIE DE L'EAU  
ANNONAY RHÔNE AGGLO

BUDGET DES TRAVAUX

**4 127 144 €**

## ASSAINISSEMENT

**20 620**

ABONNÉS

BUDGET DES TRAVAUX

**4 360 284 €**

### UNE RÉGIE DE L'EAU RÉPARTIE SUR 6 COMMUNES

ANNONAY, VILLEVOCANCE, LE MONESTIER,  
VOCANCE, SAINT-JULIEN-VOCANCE, VANOSC

### > PROTÉGER ET PRÉSERVER

L'Agglomération investit pour la qualité des rivières et la préservation des milieux naturels.

#### Réseau séparatif (SERRIÈRES)

Ce projet d'ampleur a notamment consisté à la création d'un réseau séparatif : séparation des eaux pluviales et eaux usées via deux réseaux distincts, avec pour objectif principal de ne pas avoir de rejets dans le Rhône par temps de pluie.

Une seconde phase de travaux est prévue sur 2024 avec la création d'un bassin d'orage.



# 05

## URBANISME ET HABITAT

Annonay Rhône Agglo mène de nombreuses actions en matière d'habitat et d'urbanisme et à ce titre elle met en œuvre le PLUIH afin de répondre aux besoins en logement des habitants du territoire. Document programmatique stratégique le PLUIH prépare le développement du territoire pour les quinze prochaines années. Les mutations liées au dérèglement climatique, appellent à un usage raisonné des sols. L'Agglomération met en place les outils pour répondre aux défis et enjeux d'aujourd'hui et de demain. Elle accompagne également les communes et les porteurs de projets, au quotidien, dans la prise en compte de ceux-ci et facilite l'émergence de nouveaux projets sur le territoire.



### > LA COPROPRIÉTÉ BEAUREGARD

Signature d'un Plan de Sauvegarde visant à redresser cette copropriété de 111 logements. Démarrage en novembre 2022 pour 5 ans avec pour objectif la réorganisation des instances de gestion, la résorption des impayés et la réalisation des travaux d'économie d'énergie.

Dépenses prévisionnelles : 3 862 000 € TTC  
Financement des pouvoirs publics : 2 791 200 €.

RÉNOFUTÉ  
en 2022

169

MÉNAGES REÇUS EN PERMANENCE PAR L'ALEC 07

901

CONSEILS TÉLÉPHONIQUES OU E-MAILS  
SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

266

PARTICIPANTS À DES ACTIONS DE SENSIBILISATION  
À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE - 13 ÉVÉNEMENTS

### > OPAH-RU

Dispositif d'accompagnement des propriétaires à la rénovation de leurs logements.

#### BILAN OPAH-RU 2017-2022 :

- 96 logements réhabilités, 169 en intégrant les copropriétés
- 8 727 718,80 € de dépenses engagées
- 3 257 301,92 € de subventions attribuées

En 2022, préparation du lancement de la nouvelle OPAH-RU 2023-2028 sur un périmètre élargi au quartier de Cance et à la rue de Tournon.



### > APPLICATION DU DROIT DES SOLS

L'Unité ADS (Application du Droit des Sols, service commun d'instruction pour 28 communes de l'intercommunalité, a traité, pour l'année 2022, 3072 dossiers d'urbanisme (*certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir*).

Conformément aux dispositions législatives de l'État, le service instructeur a mis en place la dématérialisation des autorisations d'urbanisme permettant aux pétitionnaires de déposer leurs dossiers en ligne, par l'intermédiaire du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

### > DES TRAVAUX POUR L'INSTALLATION DES GENS DU VOYAGE SUR LA ZONE DU MAS À DAVÉZIEUX

3 emplacements ont été aménagés pour le groupe familial des gens du voyage sédentaires situé zone du Mas à Davézieux (groupe constitué de 9 personnes dont 5 mineurs). Le groupe stationnait illégalement depuis plusieurs années sur un terrain propriété de l'agglomération. Le terrain libéré a ainsi pu permettre la construction du dépôt de bus.

Les familles ont été relogées par Annonay Rhône Agglo et louent désormais 4 mobil-homes à la collectivité.

**Coût des travaux : 208 459,84 €**  
dont une subvention de 36 032 €

## > L'URBANISME

2022 a permis aux élus de l'Agglomération de continuer à travailler sur le projet de document d'urbanisme commun qui encadrera l'évolution du territoire pour les 15 prochaines années.

Plusieurs thématiques ont fait l'objet d'échanges plus approfondis (friches, commerces, mobilité...) permettant de préciser le projet du territoire à horizon 2039.

Cette année a été ponctuée de temps forts politiques, techniques, avec les partenaires et avec la population

Deux réunions publiques (21 novembre et 7 décembre) ainsi que 10 journées de permanences ouvertes à tous réparties tout au long de l'année ont également permis de partager les enjeux, réflexions et contraintes avec la population et de recueillir les avis de chacun.

L'année 2023 devrait permettre de finir de travailler sur la traduction concrète de toutes ces orientations et de finaliser le document qui devrait être exécutoire au plus tard début 2025.





# 06

## SOLIDARITÉS

### SÉNIORS

Le vieillissement de la population représente un défi majeur pour les territoires. Avec les progrès de la médecine et la hausse de l'espérance de vie, la population vieillit de plus en plus. Ces changements impliquent une adaptation de l'offre d'accueil car la perte progressive d'autonomie génère des besoins en matière de soins et d'accompagnement pour les gestes du quotidien. Les résidences autonomes gérées par le CIAS Annonay Rhône Agglo répondent à ces nouveaux besoins.

#### > LA RÉSIDENCE AUTONOMIE EUROPE FAIT PEAU NEUVE

La résidence autonomie Europe a fait l'objet d'une opération conséquente de réhabilitation des 84 logements, ainsi que des parties communes. Les 124 résidents bénéficient depuis l'achèvement des travaux en septembre 2022 d'appartements entièrement rénovés, plus fonctionnels et agréables.

**Une opération, portée par Alliade Habitat avec le soutien d'Annonay Rhône Agglo, pour un coût global de 3,4 millions d'euros.**

Des aménagements sont réalisés également dans les autres établissements du CIAS pour améliorer le confort des résidents : *installation de volets roulants, borne musicale, etc.*



## SANTÉ

La compétence Santé couvre les actions de promotion de la santé et d'amélioration de l'accès aux soins.

Outre le pilotage, l'animation et le suivi du contrat local de santé et du conseil local de santé mentale, cette compétence permet de conforter la prise en charge par Annonay Rhône Agglo d'équipements de santé, telles que les maisons médicales du territoire.

#### > CONTINUITÉ ET ENGAGEMENTS

En décembre 2022, la collectivité prend en charge la compétence Santé. Annonay Rhône Agglo assure ainsi les engagements pris dans le CLS-CLSM et assure le suivi et la gestion des locaux médicaux dont elle est propriétaire ou locataire.

#### En 2022 :

- **Installation** de 3 médecins généralistes et d'1 sage-femme sur le territoire
- Avancement sur le projet de **Maison des internes** avec le Centre Hospitalier Ardèche Nord, Alliade Habitat et Action Logement pour une ouverture prévue en 2026
- Ouverture de la **Maison des adolescents** avec les Établissements Sainte Marie en mars 2022 : 197 suivis de jeunes et de familles sur l'année
- Deux événements de sensibilisation et de déstigmatisation des problématiques de **santé mentale** - 350 personnes
- Un **travail engagé** avec les partenaires institutionnels pour la création d'une structure de soin pour les femmes ayant vécu des violences.

#### > CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

En février 2022, Annonay Rhône Agglo a signé son Contrat Local de Santé (CLS) et mis en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) avec la Préfecture, l'ARS, la CPAM, la CAF, la MSA, le Centre Hospitalier Ardèche Nord, les Établissements Sainte-Marie et la Mairie d'Annonay.



## 7 AXES

DE TRAVAIL ET D'ENGAGEMENT  
AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS :

1. **Prévention** générale
2. Amélioration de l'offre de **soins de proximité** et développement de l'attractivité médicale
3. Renforcement et développement de la **communication sur les actions** de promotion et de prévention en santé
4. Accès aux soins et à la prévention pour les **publics en situation de précarité**
5. Mise en place d'un **Conseil Local de Santé Mentale**
6. **Santé sexuelle**, affective et violence sexistes
7. **Santé environnementale**

# 07

## PETITE ENFANCE PARENTALITÉ

Annonay Rhône Agglo accompagne les parents dans leur rôle éducatif et dans la découverte de leur nouveau statut. Cela passe par le développement et le maintien de lieux d'accueil et en proposant une diversité des modes de gardes d'enfants. Cela passe aussi par l'ensemble des services présents sur le territoire qui accompagnent les familles en vue de favoriser l'épanouissement de l'enfant. Sur le territoire différents modes d'accueil des jeunes enfants permettent un accompagnement personnalisé pour les enfants comme pour les parents.



### > LA PETITE ENFANCE EN 2022

Le Pôle Petite enfance a ouvert en janvier 2022 et a permis d'accueillir davantage d'enfants :

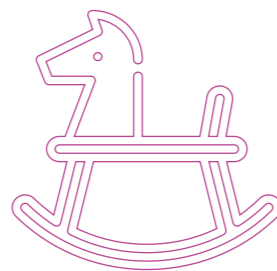
- avec la crèche **Bulle d'éveil**,
- des places supplémentaires à la **crèche familiale**,

mais également plus d'accueil pour les familles :

- au sein du lieu d'accueil enfants-parents **La Farandole**,
- avec le **guichet d'accueil** petite enfance
- ou le **Relais Petite enfance**.

Les 2 crèches **Île aux enfants** et **À P'tit pas** ont été gérées par le CIAS tout au long de l'année 2022.

Des animations et temps d'échange sont proposés régulièrement.



## La Farandole



### > LA FARANDOLE FÊTE 20 ANS D'EXISTENCE

Le **lieu d'accueil enfants-parents**, créé par un collectif de partenaires, dont le Département, le CCAS d'Annonay, l'APAJH, l'Hôpital St-Marie, au début des années 2000 a soufflé ses 20 bougies en 2022. Avec le COVID, cet anniversaire a été fêté un peu en retard mais il a été l'occasion d'inviter 2 conférenciers pour parler de la difficulté à être parent, à concilier désir de bien faire et injonctions venues de toutes parts.

Avec l'ouverture du Pôle petite enfance, La Farandole connaît succès et regain d'activité (+ 50 % de fréquentation par rapport à 2019).

La Farandole, c'est un lieu pour une vie sociale dès la naissance jusqu'à 4 ans, pour rencontrer d'autres enfants, pour jouer, pour faire l'expérience de la séparation en présence d'un parent, d'apprentissage des règles. C'est aussi un lieu pour les parents, pour ne pas rester isolé, échanger entre parents autour de l'enfant, partager ses expériences, ses préoccupations, ses difficultés.

La Farandole assure un accueil inconditionnel, confidentiel et anonyme en présence d'une équipe d'accueillants, professionnels de la petite enfance.



# 08



## SPORTS

La Communauté d'agglomération reconnaît le sport comme vecteur d'éducation et de développement humain. Cette compétence doit permettre la mise en œuvre de l'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les élèves du secondaire par l'acquisition, la construction, l'aménagement, l'entretien, le fonctionnement et la gestion d'équipements sportifs à vocation scolaire.

## 4 GYMNASSES GÉRÉS PAR L'INTERCOMMUNALITÉ

### > AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

- Par un soutien financier aux associations dont la pratique est intimement liée aux équipements d'intérêt communautaire :

- **CPDA** - Cercle de Plongée et de Descente d'Annonay : **50 licenciés**
- **ACKC** - Annonay Canoë Kayak Club : **28 licenciés**
- **Annonay Escalade** : **240 licenciés**
- **Annonay Triathlon** : **85 licenciés**
- **CNA** - Cercle des Nageurs d'Annonay : **108 licenciés**
- **CAF** - Club Alpin Français : **314 licenciés**

- Par un fonds de soutien aux investissements, sur les équipements supports à l'exercice de pratiques sportives de rayonnement supra-intercommunal (joutes et rugby).

En 2022, 100 000 € de subvention d'équipement ont été attribués au **CSA** - Club Sportif Annonéen pour son espace réceptif.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



### > BELLE FRÉQUENTATION ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE POUR AQUAVAURE

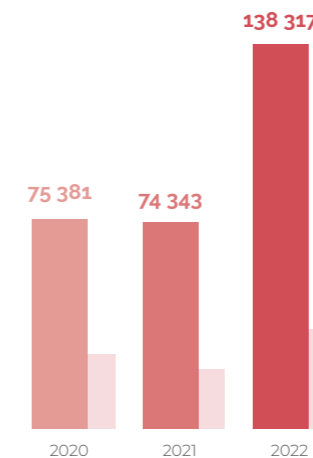
L'année 2022 aura été l'année du retour à la normale, tant pour le fonctionnement que pour l'exploitation de l'équipement du centre aquatique. Seuls les mois de janvier et février auront été encore impactés par les mesures sanitaires dans le cadre scolaire. La météo estivale très favorable a également généré un bon niveau de fréquentation.

L'espace Spa-Bien être enregistre un bon développement. L'étendue de l'offre proposée, les nouvelles activités mises en place, ainsi que les stratégies de programmation déployées permettent de tirer un bilan très positif pour l'année écoulée malgré la conjoncture (hausse des coûts des fluides, énergies, matières premières...).

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'USAGERS DU CENTRE AQUAVAURE

#### NOMBRE D'USAGERS / SCOLAIRES ACCUEILLIS

- **2020** : 75 381 usagers dont 26 622 scolaires (35,3 %)
- **2021** : 74 343 usagers dont 21 285 scolaires (28,6 %)
- **2022** : 138 317 usagers dont 35 674 scolaires (25,8 %)



SPORTS 08

CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE

# 345 JOURS

D'OUVERTURE PAR AN

### > CRÉATION D'UN STADE D'ATHLÉTISME

Acté par délibération du Conseil Communautaire de l'agglomération en 2014, le projet de stade d'athlétisme se concrétise.

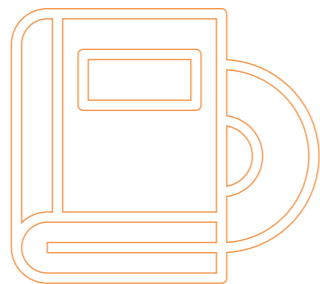
La délibération précise notamment que « *L'Éducation nationale a identifié un stade d'athlétisme comme 'équipement manquant' pour permettre aux élèves du Bassin de recevoir l'éducation prévue dans les programmes* ».

Ce projet ambitieux marque une étape importante dans le développement d'équipements sportifs de qualité à destination des scolaires et des clubs locaux :

- Ce stade permettra la **pratique de l'athlétisme pour l'ensemble des 6 528 élèves** du secondaire à Annonay
- Il répond également à une attente forte de la communauté sportive

Lieu d'entraînement et de compétition, ce projet représente **un investissement d'environ 2.4 millions d'euros**.

Après la phase d'étude en amont, l'année 2022 a permis de consulter les différentes entreprises impliquées dans le projet.



## CULTURE

L'année 2022 s'inscrit dans la dynamique de développement culturel voulu par les élus communautaires. Après la mise en réseau des bibliothèques en 2020/2021, la décision de créer un conservatoire intercommunal renforce l'édifice culturel et son rayonnement. L'accompagnement des acteurs culturels et le soutien de l'agglomération permettent à ce bassin de vie d'être reconnu comme une terre d'art et de culture avec la volonté de l'ouvrir au plus grand nombre.

### > LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES AU CŒUR DE NOTRE TERRITOIRE

Depuis 2021, le réseau des bibliothèques offre l'accès gratuit au public et un catalogue commun des ouvrages.

Après la mise en place des ressources numériques et l'application mobile MaBibli, l'offre s'élargit avec la possibilité d'accéder à un fonds de livres numériques qui permet au public un large éventail d'utilisation et une adaptabilité à l'évolution des modes de vie.

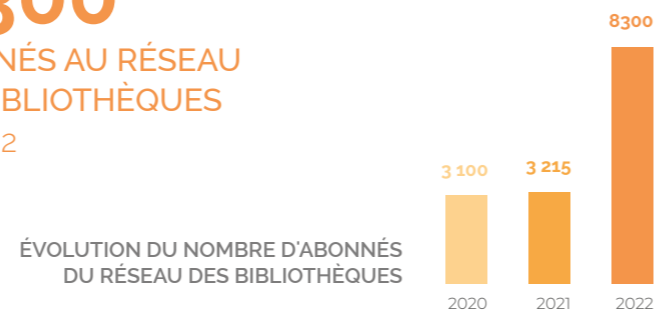
Cette dynamique de réseau favorise la circulation d'une culture de proximité toujours plus proche des habitants.

#### EN CHIFFRES

- 215 000 prêts effectués sur l'année
- 36 000 sessions sur le portail web
- 10 400 réservations effectuées depuis le portail web ou l'appli mobile
- 500 connexions mensuelles sur l'application mobile
- 700 utilisateurs des outils de formation en ligne pour l'année 2022

## 8 300 ABONNÉS AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

EN 2022



### > LA PRISE DE COMPÉTENCE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION

L'année 2022 marque l'élargissement de la compétence culturelle de l'agglomération avec la reprise de l'enseignement musical sur l'ensemble de son territoire.

Suite à l'annonce de la dissolution du syndicat mixte Ardèche Musique et Danse, les élus communautaires ont décidé la création d'un conservatoire intercommunal réunissant celui de la ville d'Annonay et les 4 antennes implantées sur les communes de Boulieu-lès-Annonay, Vernosc-lès-Annonay, Vanosc et Limony.

Ce choix permet le maintien d'une offre d'enseignement musical de qualité mais aussi l'impulsion d'un nouveau projet pédagogique comprenant l'ouverture vers de nouvelles pratiques comme la pédagogie de groupe, le renforcement des liens avec les pratiques amateurs et les actions d'éducation artistique et culturelle en direction de l'enfance et la jeunesse. Cette décision s'applique dès la rentrée 2023/2024.

### > EN SCÈNES UNE SAISON AU RENDEZ-VOUS AVEC LE PUBLIC

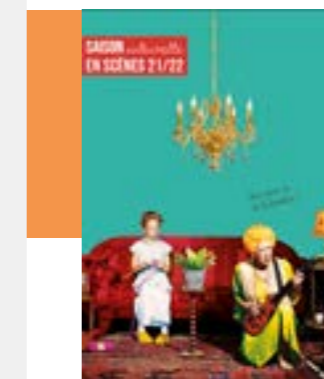
Renouer avec les sourires et la pétillance dans les yeux du public, c'est l'image de cette saison 2022/2023.

Des salles quasi complètes à chaque date, l'engouement des rendez-vous avec les artistes, l'engagement dans le soutien à la création sont des atouts indispensables à la saison En Scènes. La diversité de l'offre artistique, le mélange des disciplines, la conjugaison d'un répertoire classique avec les créations contemporaines sont les ingrédients que propose la programmation 2022/2023.

La politique tarifaire de maintenir l'accès au plus grand nombre avec un volet social prenant en compte les foyers les plus modestes répond à la volonté politique de faire de la culture un bien commun, une valeur qui réunit et fédère l'ensemble des publics.

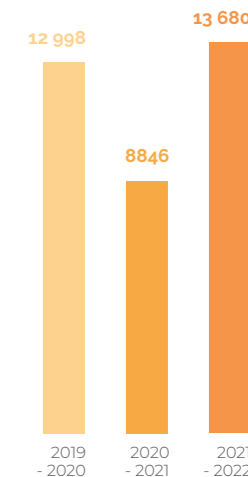
#### EN CHIFFRES

- 32 spectacles et 51 représentations
- 13 680 spectateurs
- 2 189 scolaires
- 1 012 abonnés

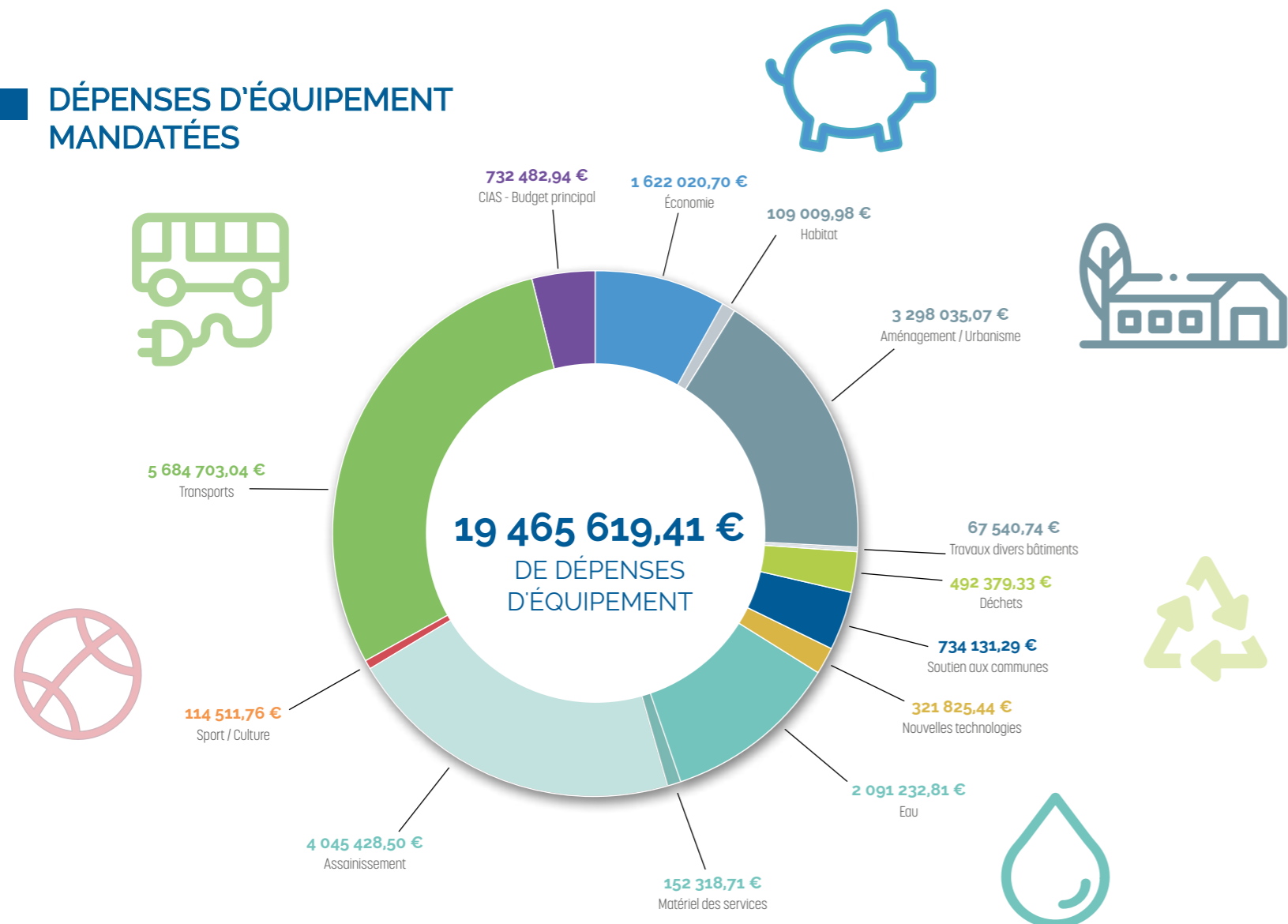


**13 680**  
SPECTATEURS  
SAISON 2021-22

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SPECTATEURS SAISONS EN SCÈNES



## DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT MANDATÉES



## PRINCIPAUX INDICATEURS DE SITUATION FINANCIÈRE

Dette au 31 décembre  
Taux d'épargne brute  
Capacité de désendettement

	2021	2022
Dette au 31 décembre	13 916 058,66 €	16 799 203,61 €
Taux d'épargne brute	6,44 %	6,28 %
Capacité de désendettement	6,84 ans	8,21 ans

## TAUX D'IMPOSITION 2022

Les taux intercommunaux d'imposition 2022 ont été fixés comme suit sans augmentation depuis 2019.

Cotisation foncière des entreprises (CFE)  
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

	2021	2022
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	25,73 %	25,73 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	10,50 %	10,50 %



# 10



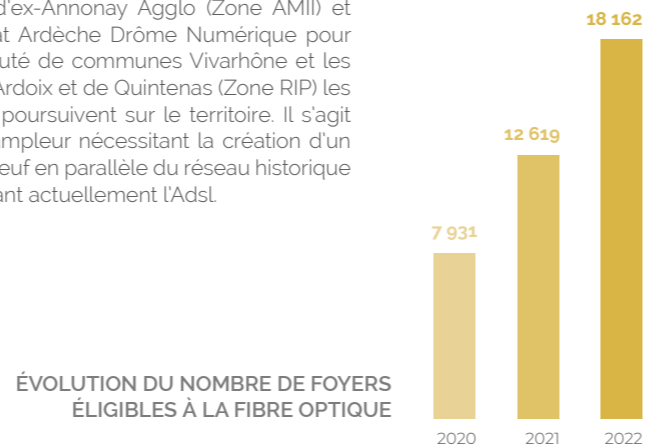
**18 162**  
**FOYERS ÉLIGIBLES**  
À LA FIBRE FTTH

## INFORMATIQUE FIBRE OPTIQUE

La direction des systèmes d'information est un service transversal qui assiste les agents des quatre entités mutualisées : Ville d'Annonay, Annonay Rhône Agglo, CCAS et CIAS. Au quotidien, le service s'occupe de la gestion, de la sécurité, de l'administration, du renouvellement du parc informatique (ordinateurs, serveurs, téléphonie, impression...) du système d'information et des logiciels métiers.

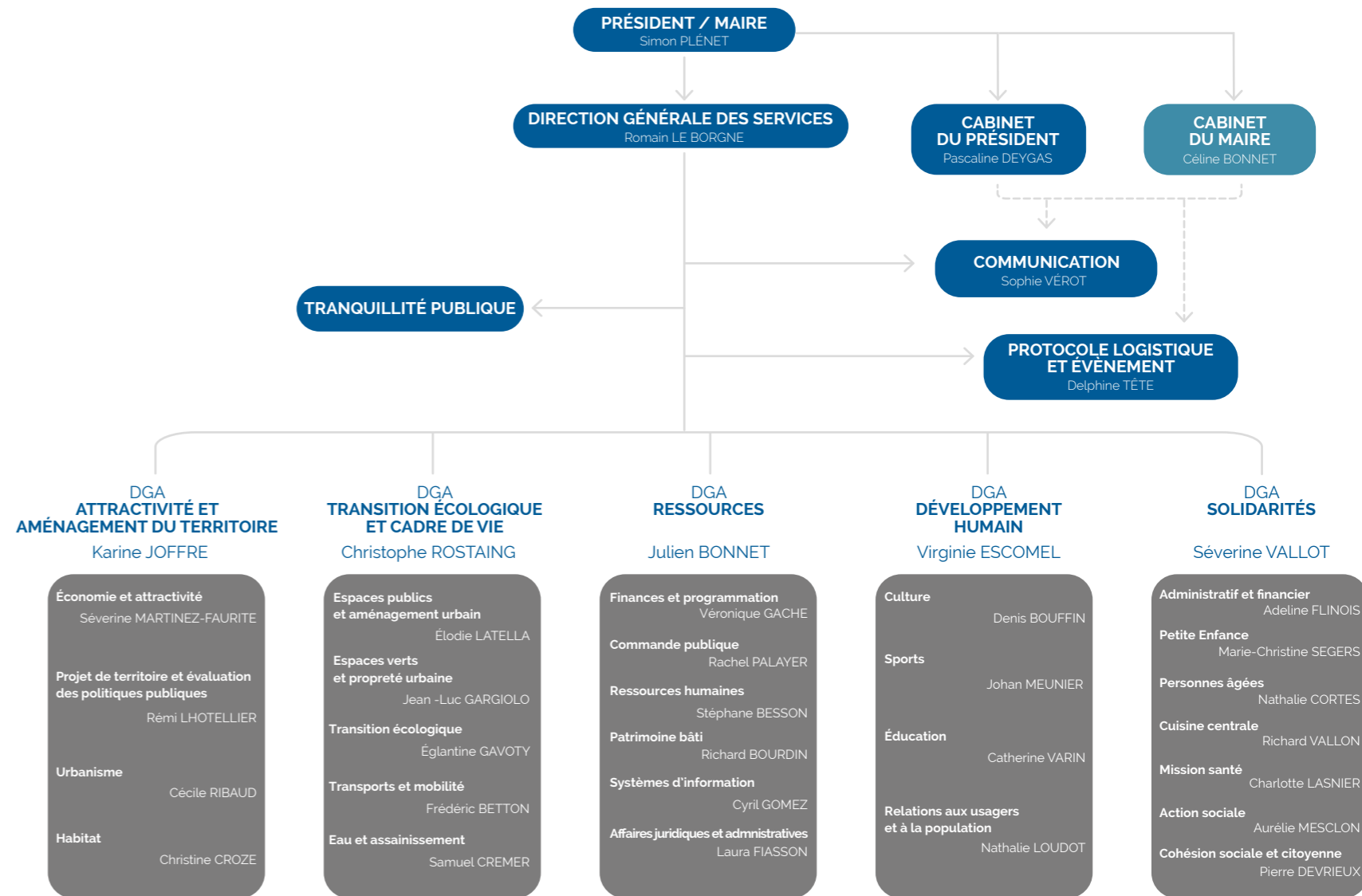
### > DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Ce service a en charge le suivi du déploiement de la fibre optique permettant de bénéficier d'un service internet très haut débit sur le territoire d'Annonay Rhône Agglo. Portées par l'opérateur Orange pour le périmètre d'ex-Annonay Agglo (Zone AMII) et par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique pour l'ex-communauté de communes Vivarhône et les communes d'Ardoix et de Quintenas (Zone RIP) les opérations se poursuivent sur le territoire. Il s'agit d'un projet d'ampleur nécessitant la création d'un réseau 100% neuf en parallèle du réseau historique cuivre proposant actuellement l'Adsl.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

## ORGANIGRAMME



## UNE ÉQUIPE MOBILISÉE POUR LE TERRITOIRE



**Simon PLÉNET**  
président



**Richard MOLINA**  
1<sup>er</sup> vice-président  
en charge de l'Économie,  
des infrastructures et réseaux



**Sylvie BONNET**  
2<sup>ème</sup> vice-présidente  
en charge de la Petite  
Enfance et de la parentalité



**Yves FRAYSSE**  
3<sup>ème</sup> vice-président  
en charge  
de l'Agriculture



**François CHAUVIN**  
4<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la Gestion  
patrimoniale, de la sécurité  
et de la défense incendie



**Laurent MARCE**  
5<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la Gestion  
durable des déchets



**Antoine MARTINEZ**  
6<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la Culture  
et des équipements sportifs



**Ronan PHILIPPE**  
7<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de la Santé



**Denis SAUZE**  
8<sup>ème</sup> vice-président  
en charge du Développement  
durable, des circuits courts  
et de la restauration collective



**Christophe DELORD**  
9<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de l'Aménagement  
durable et urbanisme



**Gilles DUFAUD**  
10<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de l'Assainissement  
et des eaux pluviales



**Sylvette DAVID**  
11<sup>ème</sup> vice-présidente  
en charge des Personnes  
âgées et solidarités



**Damien BAYLE**  
12<sup>ème</sup> vice-président  
en charge du Commerce



**Denis HONORÉ**  
13<sup>ème</sup> vice-président  
en charge de l'Eau potable



**Maxime DURAND**  
14<sup>ème</sup> vice-président  
en charge des Transports  
et mobilité douce



**Laurent TORGUE**  
15<sup>ème</sup> vice-président  
en charge des Finances

## LES ÉLUS DÉLÉGUÉS

**Carlos ALEGRE,**  
délégué à la Via Fluvia

**Hugo BIOLLEY,**  
délégué à la Prévention des déchets

**Virginie BONNET-FERRAND,**  
déléguée aux Politiques contractuelles

**Maryanne BOURDIN,**  
déléguée à la Solidarité et à l'insertion

**Olivier DE LAGARDE,**  
délégué à l'Énergie

**Laurence DUMAS,**  
déléguée à l'Enseignement musical et au patrimoine

**Christian FOREL,**  
délégué à la Cohésion territoriale

**Thierry LERMET,**  
délégué au Tourisme, à la promotion  
et à l'attractivité du territoire

**Danielle MAGAND,**  
déléguée à l'Habitat

**Christian MASSOLA,**  
délégué au Développement de la fibre optique

**Martine OLLIVIER,**  
déléguée à la Parentalité

**Yves RULLIÈRE,**  
délégué au Numérique

**René SABATIER,**  
délégué à la Défense incendie

**Antoinette SCHERER,**  
déléguée aux Marchés publics

**Christian ARCHIER**  
**Nicole ARCHIER**  
**Assia BAÏBEN-MEZGUELDI**  
**Jean-Yves BONNET**  
**Brigitte BOURRET**  
**Clément CHAPEL**  
**Nathalie CLÉMENT**  
**Claudie COSTE**  
**Nadège COUZON**  
**Christelle ETIENNE**  
**Romain EVRARD**  
**Cécilia FARRE**  
**Bruno FANGET**  
**Jérémy FRAYSSE**  
**Louis-Claude GAGNAIRE**  
**Juanita GARDIER**  
**Frédéric GONDRAND**  
**Edith MANTELIN**  
**Catherine MICHALON**  
**Patrick OLAGNE**  
**Pascal PAILHA**  
**Agnès PEYRACHE**  
**Marc-Antoine QUENETTE**  
**Myriam SERVY-CHANAL**  
**Michel SEVENIER**



Annonay Rhône  
AGGLO







Château de la Lombardière | BP8 | 07430 DAVÉZIEUX | 04 75 67 55 57 | [www.annonayrhoneagglo.fr](http://www.annonayrhoneagglo.fr)